

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02807 Numéro SIREN : 882 381 056 Nom ou dénomination : 9 RENOVATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2024 sous le numéro de dépôt 11753

BILAN ACTIF

11753

			Note	Exercice N, clos le :		31/12/2022	31/12/2021	
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			30					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31					
		Frais de développement						
		Concessions, brevets et droits similaires						
		Fonds commercial (1)						
		Autres immobilisations incorporelles						
		Immobilisations incorporelles en cours						
		Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains						
		Constructions						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 993	1 026	967	1 466	
		Autres immobilisations corporelles						
		Immobilisations en-cours						
		Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)						
		Autres participations						
		Créances rattachées à des participations						
		T.I.A.P						
		Autres titres immobilisés						
		Prêts						
Autres Immobilisations financières		1 666		1 666				
Total (II)				3 659	1 026	2 633	1 466	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32					
		En-cours de production de biens						
		En-cours de production de services						
		Produits intermédiaires et finis						
		Marchandises						
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés	33				947	
		Clients et comptes rattachés (3)	34	286 677		286 677	90 314	
		Autres créances (3)		15 677	15 677	21 602		
		Capital souscrit et appelé, non versé						
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)	35					
Instruments de trésorerie								
Disponibilités		15 451		15 451	17 334			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		36					
	Total (III)			317 805		317 805	130 196	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		36					
	Primes de remboursement d'obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I à VI)			321 464	1 026	320 438	131 662	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an			
Clause de réserve de propriété Immobilisations :			Stocks :		Créances :			

BILAN PASSIF

		Note	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 1 000)		1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)			
	Réserve légale (3)		100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	40		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)			
	Report à nouveau		57 093	6 204
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		47 014	50 889
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		105 207	58 193
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	41		
	Avances conditionnées			
	Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges			
	Total (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		45 008	11 077
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		13 668	15 196
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	88 983	1 145
	Dettes fiscales et sociales		67 574	46 051
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
Comptes régul.	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance (4)	44		
	Total (IV)		215 234	73 469
	Ecart de conversion passif (V)	44		
	TOTAL GENERAL (I à V)		320 441	131 662
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre			
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		215 234	65 295
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

COMPTE DE RESULTAT

					Note	31/12/2022	31/12/2021
Nombre de mois de la période						12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	50	Total	Total
	Ventes de marchandises		499 986	377 338		877 324	641 625
	Production vendue	biens					
		services					
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		499 986	377 338		877 324	641 625
	Production stockée					322	1 802
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						
	Autres produits (1) (11)						
Total des produits d'exploitation (2) (I)					877 686	643 983	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				51	58 190	10 661
	Variation de stock (marchandises)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					120 730	151 114
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					488 213	234 657
	Impôts, taxes et versements assimilés					2 340	428
	Salaires et traitements					121 241	144 373
	Charges sociales (10)					28 995	38 625
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					498	498
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant						
	Dotations aux provisions						
	Autres charges (12)					156	55
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					820 362	580 412
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					57 324	63 572	
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				52		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				53		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)							
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				54	305	161
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des charges financières (VI)						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					-305	-161	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					57 019	63 411	

COMPTE DE RESULTAT

		Note	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	56		139
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
	Total des charges exceptionnelles (VIII)			139
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				-139
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
	Impôts sur les bénéfices (X)	58	10 005	12 383
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			877 686	643 983
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			830 672	593 094
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)			47 014	50 889

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges		322	1 802
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		877 323,91	641 625,21
	(15)	Résultat en Euros et centimes		47 013,90	50 889,12

Annexe

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectués conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Note 31 - Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

	Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
			Acquisitions	Cessions Virements	
	<u>Immobilisations incorporelles</u>				
	- Fonds Commercial				
	- Autres immobilisations incorporelles				
	Total				
	<u>Immobilisations corporelles</u>				
	- Terrains				
	- Constructions				
	- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 993			1 993
	- Autres instal, agencements, aménagements divers				
	- Matériel de transport				
	- Autres immobilisations corporelles				
	Total	1 993			1 993
	<u>Immobilisations financières</u>				
	Immobilisations financières		1 666		1 666
	Total		1 666		1 666
	Total général	1 993	1 666		3 659

Mouvements des amortissements

	Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
			Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>					
- Immobilisations incorporelles					
Total					
<u>Immobilisations corporelles</u>					
- Terrains					
- Constructions sur sol propre					
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		527	498		1 026
- Autres instal, agencements, aménagements divers					
- Matériel de transport					
- Autres immobilisations corporelles					
Total		527	498		1 026
Total général		527	498		1 026

Mouvements des immobilisations corporelles

	Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice		+ 1 993	+ 527	+ 1 466
Réévaluation de l'exercice		+		+
Investissements de l'exercice		+		+
Dotation de l'exercice			+ 498	- 498
Cessions ou mises hors service		-	-	-
Valeur en fin d'exercice		= 1 993	= 1 026	= 967

Mouvements des immobilisations financières

	Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice		+ 1 666
Acquisitions		+
Augmentations résultant d'une mise en équivalence		+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence		-
Valeur en fin d'exercice		= 1 666

Echéances des immobilisations financières

	Désignation	Montant
Total des immobilisations financières		1 666
. à moins d'un an		
. à plus d'un an		1 666

Note 32 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 43 - Dettes

Echéances des emprunts

	Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
	<u>Etablissements de crédit</u>	45 008	45 008		
	. à 1 an maximum à l'origine				
	. à plus d'1 an à l'origine	45 008	45 008		
	<u>Emprunts et dettes financières divers</u>				
	Total	45 008	45 008		

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations

9 RENOVATIONS

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de 1.000 €EUROS

Siège social : 71 rue COLMET LEPINAY
93100 MONTREUIL

Registre du Commerce : BOBIGNY 882 381 056

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2023

Chers Associés,

Je vous ai réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire en exécution des prescriptions légales pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et des résultats de ma gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, et pour soumettre à votre approbation les comptes et le bilan dudit exercice. Mon rapport, de même que les comptes, le bilan et autres documents et renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

ACTIVITE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 877.324 € en 2022 pour un exercice de 12 mois.

L'évolution des chiffres clé de notre exploitation sont les suivants :

	2022
-Autres Charges Externes	488.213 €
-Charges de Personnels	150.236 €
-Dotations aux Amortissements	498 €

Nous pouvons relever :

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 57.324 Euros.

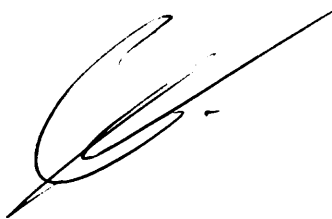
Après constatation de l'Impôt sur les Bénéfices pour 10.005 Euros, le résultat est un bénéfice de 47.014 Euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS

- **Au poste Report à NOUVEAU figurant au passif du bilan, dont le montant serait ainsi porté à la somme de 104107 Euros.**

En définitive, compte tenu des renseignements qui vous sont communiqués et au vu des documents qui vous sont soumis, nous vous demandons de bien vouloir approuver les bilans et comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion établi par votre gérant et en conséquence, de donner quitus à celui-ci de sa gestion au cours dudit exercice, clos le 31 décembre 2022.

La Présidence,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' or 'G' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

9 RENOVATIONS

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de 1.000 €EUROS

Siège social : 71 rue COLMET LEPINAY
93100 MONTREUIL

Registre du Commerce : BOBIGNY 882 381 056

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 juin 2023

L'An deux Mille Vingt Trois
Le 30 juin
à Seize heures,

L'Associé unique de la Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle "9 RENOVATIONS "capital de 1.000 Euros, divisé en 100 actions de 10 Euros chacune, dont le siège est à MONTREUIL 93100, 71 rue COLMET LEPINAY, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par le Président de la Société.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur GAVRIS NICOLAE-AUGUSTIN, Président associé.

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement 100 Actions, ci 100 actions

Il constate que sont également présents:

TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL 100 actions

Monsieur le Président constate, en conséquence, que l'assemblée réunissant les associés représentant la totalité des parts sociales est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 Décembre 2022
rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966,
- Examen et approbation desdits bilan et comptes, et conventions s'il y a lieu,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Appointements du gérant,
- Pouvoirs au porteur.

GMA

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que les comptes annuels et l'annexe,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Puis il rappelle que le rapport de gestion de la gérance sur les opérations intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, les comptes annuels et l'annexe et le texte des résolutions proposées à l'assemblée ont été adressés aux associés plus de quinze jours avant la date de l'assemblée et que, pendant ce même délai, l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège.

Les associés reconnaissent expressément avoir été convoqués à la présente assemblée, dans les délais légaux.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Diverses observations sont alors échangées et puis, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence sur les opérations intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve :

- Le rapport de gestion,
- L'inventaire,
- Les comptes annuels, à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe légale arrêtés au 31 décembre 2022 faisant apparaître un bénéfice de **47.014 Euros**,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus plein, entier, définitif et sans réserve à la Présidence pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi n° 66.357 du 24 juillet 1966, approuve les termes de ce rapport et approuve la rémunération du Président pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés,

GMA

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les propositions de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se soldent par un bénéfice de **47.014 Euros** décide d'affecter ledit bénéfice comme suit :

- Au poste Report à NOUVEAU figurant au passif du bilan, dont le montant serait ainsi porté à la somme de **104107 Euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

o O o

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les associés.

A MONTREUIL

LE 30 juin 2023

